

Date : **[19 Mai 2022]**

**DEMANDE DE DEVIS
RFQ N° UNFPA/MLI40/2022/010**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du renforcement du plateau technique dans les districts sanitaires de la région de Sikasso en vue de mener à bien les activités en équipement SONU, l'UNFPA prévoit de réhabiliter (circuits d'oxygène existants) et d'installer de nouveaux circuits d'oxygène dans les centres de santé de références (CSREFs) de la région de Sikasso.

UNFPA par la présente, sollicite votre offre pour la réhabilitation les circuits d'oxygène (existants et l'installation de nouveaux circuits d'oxygène dans les CSREFs de la région de Sikasso listées ci-dessous par ordre prioritaire :

**CSREF DE KADIOLO : MAINTENANCE ; FOURNITURE ET INSTALLATION DE CENTRAL ET RESEAU DE DISTRIBUTION
D'OXYGENE MEDICAL**

N°	DESIGNATIO N	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL HTVA
A	INSTALLATION D'OXYGIENE				
	Fourniture, pose et raccordement d'une centrale d'oxygène inversion automatique avec deux râteliers de quatre bouteilles chacun	ENS	1		
	Fourniture, pose et raccordement d'une vanne sectionnement montées sous coffret plastique	U	1		
	Fourniture, pose et raccordement d'une prise d'oxygène à double clapets montée sur platine en inox	U	10		
B	SIGNALISATION DES ALARMES				
	Fourniture, pose et raccordement des boîtiers avec capteur de signalisation des alarmes de contrôle de fonctionnement et d'urgence médicale pour les quatre gaz	U	1		
C	CANALISATION DE DISTRIBUTION				
	Fourniture, pose et raccordement d'une canalisation en tube cuivre dégrésé, circuits primaire et secondaire y compris brasure, pose sur colliers, peinture et indications de gaz transporté				
	Diamètre 10/12	ml	340		
	Diamètre 8/10	ml	20		
	Accessoires de canalisation	U	1		
D	MAINTENANCE CENTRAL D'OXYGIENE ET DE VIDE				
	Kit de maintenance annuelle de la centrale d'oxygène 2 x 2 bouteilles	ENS	1		
	Kit de maintenance semestrielle pour centrale de VIDE	U	1		
E	MAINTENANCE RESEAU DE DISTRIBUTION				
	Kit de maintenance annuelle pour régulateur de pression	U	1		

	Kit de maintenance annuelle pour prises murales type BM	U	26		
MONTANT TOTAL FCFA HTVA					

Délai d'exécution des travaux :

Garantie :

Validité de l'offre :

Modalité de paiement

CSREF DE KOLON DIEBA : MAINTENANCE ; FOURNITURE ET INSTALLATION DE CENTRALE ET RESEAU DE DISTRIBUTION D'OXYGENE MEDICAL

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL HTVA
A	INSTALLATION D'OXYGENE				
	Fourniture, pose et raccordement d'une centrale d'oxygène inversion automatique avec deux râteliers de quatre bouteilles chacun	ENS	1		
	Fourniture, pose et raccordement d'une vanne sectionnement montées sous coffret plastique	U	1		
	Fourniture, pose et raccordement d'une prise d'oxygène à double clapets montée sur platine en inox	U	16		
B	SIGNALISATION DES ALARMES				
	Fourniture, pose et raccordement des boîtiers avec capteur de signalisation des alarmes de contrôle de fonctionnement et d'urgence médicale pour les quatre gaz	U	2		
C	CANALISATION DE DISTRIBUTION				
	Fourniture, pose et raccordement d'une canalisation en tube cuivre dégrésé, circuits primaire et secondaire y compris brasure, pose sur colliers, peinture et indications de gaz transporté				
	Diamètre 10/12	ml	350		
	Diamètre 8/10	ml	28		
	Accessoires de canalisation	U	1		
D	MAINTENANCE CENTRAL D'OXYGENE ET DE VIDE				
	Kit de maintenance annuelle de la centrale d'oxygène 2 x 2 bouteilles	ENS	1		
E	MAINTENANCE RESEAU DE DISTRIBUTION				
	Kit de maintenance annuelle pour régulateur de pression	U	2		
	Kit de maintenance annuelle pour prises murales type BM	U	13		
MONTANT TOTAL FCFA HTVA					

Délai d'exécution des travaux :

Garantie :

Validité de l'offre :

Modalité de paiement :

**CSREF DE NIENA : MAINTENANCE ; FOURNITURE ET INSTALLATION DE CENTRALE ET RESEAU DE DISTRIBUTION
D'OXYGENE MEDICAL**

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL HTVA
A	INSTALLATION D'OXYGIENE				
	Fourniture, pose et raccordement d'une centrale d'oxygène inversion automatique avec deux râteliers de quatre bouteilles chacun	ENS	1		
	Fourniture, pose et raccordement d'une vanne sectionnement montées sous coffret plastique	U	1		
	Fourniture, pose et raccordement d'une prise d'oxygène à double clapets montée sur platine en inox	U	7		
B	SIGNALISATION DES ALARMES				
	Fourniture, pose et raccordement des boîtiers avec capteur de signalisation des alarmes de contrôle de fonctionnement et d'urgence médicale pour les quatre gaz	U	2		
C	CANALISATION DE DISTRIBUTION				
	Fourniture, pose et raccordement d'une canalisation en tube cuivre dégrésé, circuits primaire et secondaire y compris brasure, pose sur colliers, peinture et indications de gaz transporté				
	Diamètre 10/12	ml	380		
	Diamètre 8/10	ml	14		
	Accessoires de canalisation	U	1		
D	MAINTENANCE CENTRAL D'OXYGIENE ET DE VIDE				
	Kit de maintenance annuelle de la centrale d'oxygène 2 x 2 bouteilles	ENS	1		
	Kit de maintenance semestrielle pour centrale de VIDE	ENS	1		
E	MAINTENANCE RESEAU DE DISTRIBUTION				
	Kit de maintenance annuelle pour régulateur de pression	U	2		
	Kit de maintenance annuelle pour prises murales type BM	U	23		
MONTANT TOTAL FCFA HTVA					

Délai d'exécution des travaux :

Garantie :

Validité de l'offre :

Modalité de paiement :

Cette Demande de devis est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les services et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

I. A propos de UNFPA

Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), est un organisme de développement international qui travaille à offrir un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger et le potentiel de chaque jeune est respecté.

L'UNFPA est l'organisme leader des Nations Unies lorsqu'il s'agit d'élargir les possibilités pour les femmes et les jeunes à mener une vie sexuelle et reproductive saine. Pour en savoir plus sur l'UNFPA, veuillez suivre le lien suivant : [UNFPA about us](http://mali.unfpa.org).

Contribution de l'UNFPA

L'UNFPA s'engage à payer le fournisseur une fois la livraison effectuée après présentation de la facture et des bordereaux de livraison dûment signés

Contribution du prestataire

LE PRESTATAIRE s'engage à livrer les équipements conformément aux spécifications techniques et aux quantités retenues. UNFPA réserve le droit de modifier les quantités des produits demandés avant d'expédier la commande au prestataire. Le prix unitaire doit demeurer inchangé durant la période de validité de l'offre.

II. Questions

Les demandes de clarification liées au processus doivent être communiquées par écrit au contact ci-dessous :

Nom de la personne de contact à l'UNFPA :	MUPHTAH Zoubeida ou Albatoure TOURE
No. de tél. :	+223 94 96 23 16 / +223 79 71 54 17
No. de fax :	
Adresse e-mail du contact :	muphtah@unfpa.org / atoure@unfpa.org

La date limite pour la soumission des questions est fixée au **Jeudi 26 mai 2022 à 12h00**. Les réponses seront transmises par écrit et partagées dès que possible. .

III. Contenu des cotations

Les offres doivent inclure :

- Les spécifications techniques et Conformes aux spécifications demandées
- Le bordereau de prix en utilisant le formulaire de prix en annexe

Les deux parties du devis doivent être signées par l'autorité compétente de la société soumissionnaire.

IV. Instructions de soumission

Veillez noter les instructions suivantes pour les soumissions :

- Les propositions doivent être préparées sur la base des directives énoncées dans la section II ci-dessous, avec un tableau de cout dûment rempli et signé.
- Les offres doivent être envoyées à l'adresse suivante **procurement.mli@unfpa.org** au plus tard :le **jeudi 2 juin 2022 à 16h00 avec en objet «RFQ N°UNFPA- MLI40- 2022-010 : Maintenance, Fourniture et Installation de centrale et réseau de distribution d'oxygène médical aux CSREFs de Kadiolo, Niéna et Kolondièba dans la Région de Sikasso»**. Toutes offres soumises après la date et l'heure indiquées ne seront en aucune manière acceptées.

V. Vue d'ensemble du processus d'évaluation

Les devis seront évalués en fonction de l'offre technique et du coût total des services (devis financiers).

L'évaluation sera réalisée au moyen d'un processus en deux étapes par une commission d'évaluation ad hoc. La conformité des offres techniques sera évaluée avant la comparaison des devis financiers.

VI. Critères d'attribution

L'UNFPA attribuera un **bon de commande ou Contrat** à l'offre techniquement conforme la moins-disante avec un délai d'exécution le plus courts.

VII. Droit de l'UNFPA de modifier les quantités au moment de l'attribution du marché

L'UNFPA se réserve le droit, au moment d'attribuer le marché, d'augmenter ou de réduire jusqu'à 20 % les volumes de service spécifiés dans cette RFQ, sans aucune modification du prix à l'unité ou des conditions générales.

VIII. Conditions de paiement.

Les conditions de paiement de l'UNFPA sont de 30 jours nets à compter de la date de réception de la facture et de la livraison/acceptation des prestations correspondant à l'échéance liée au paiement, comme indiqué dans le contrat.

IX. Fraude et corruption

L'UNFPA s'engage à prévenir, identifier et traiter tout acte de fraude à son encontre et à l'encontre des tierces parties impliquées dans ses activités. La politique de l'UNFPA en matière de fraude et de corruption est disponible ici : [Politique contre la fraude](#). La soumission de toute offre impliquera que le Soumissionnaire a pris connaissance de ladite politique.

Les fournisseurs, ainsi que leurs subsidiaires, représentants, intermédiaires et mandants devront coopérer, lorsque la demande leur en est faite, avec le Bureau de l'audit et des investigations de l'UNFPA, avec toute entité de contrôle mandatée par le Directeur exécutif de l'UNFPA et avec le conseiller en déontologie de l'UNFPA. Cette coopération peut prendre les formes suivantes, mais sans s'y restreindre : accès à tous les employés, représentants, agents, cessionnaires du vendeur ; mise à disposition de tous les documents nécessaires, y compris la comptabilité. La non-coopération est une raison suffisante pour que l'UNFPA résilie le contrat et pour retirer le fournisseur de la liste des fournisseurs enregistrés auprès de l'UNFPA.

Les soumissionnaires peuvent accéder à une ligne anti-fraude confidentielle pour dénoncer les activités frauduleuses à l'adresse suivante : [Ligne anti-fraude de l'UNFPA](#).

X. Politique de tolérance zéro

L'UNFPA applique une politique de tolérance zéro concernant les cadeaux et l'hospitalité. Il est donc demandé aux fournisseurs de ne pas envoyer de cadeaux ou de proposer l'hospitalité au personnel de l'UNFPA. De plus amples détails concernant cette politique sont disponibles à l'adresse suivante : [Politique de tolérance zéro](#).

XI. Contestation de la RFQ

Les soumissionnaires qui estiment avoir été traités injustement ou inéquitablement dans le cadre de ce processus, de l'évaluation ou de l'adjudication d'un contrat pourront envoyer une réclamation à M. le Représentant de l'UNFPA à l'adresse suivante, Monsieur Yves SASSENATH, sassenrath@unfpa.org. Si le fournisseur n'est pas satisfait de la réponse fournie par Mr Le Représentant, il peut contacter le Chef de la Division des services d'approvisionnement (PSB) à l'adresse procurement@unfpa.org.

XII. Avertissement

Si un des liens contenus dans ce document est indisponible ou inaccessible pour quelque raison que ce soit, les soumissionnaires peuvent contacter le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement pour demander ces documents au format PDF.

Formulaire DE DEVIS

Nom du soumissionnaire :	
Date du devis :	
Numéro de la demande de devis :	RFQ N° UNFPA/MLI40/2022/010
Devise du devis :	XOF
Frais de livraison sur la base de l'Incoterm 2010 suivant :	N/A
Durée de validité du devis : <i>(Le devis doit être valide pour une période d'au moins trois mois après la date de clôture de la soumission)</i>	

• **RFQ N° UNFPA/MLI40/2022/010**

L'UNFPA étant exempt d'impôts, tous les tarifs communiqués **ne doivent pas inclure de taxes.**

Items	Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
01				
02				
	TOTAL FCFA/HT			

Délai d'exécution des travaux :

Garantie :

Validité de l'offre :

Modalité de paiement :

Je certifie par la présente que la société mentionnée ci-dessus, au nom de laquelle je suis dûment autorisé à signer, a examiné la **RFQ : RFQ N° UNFPA/MLI40/2022/010**, y compris l'ensemble des annexes, des amendements au document (le cas échéant) et des réponses fournies par l'UNFPA aux questions de clarification des prestataires potentiels. De plus, la société accepte les Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats, et respectera ce devis jusqu'à son expiration.

	Cliquez ici pour indiquer une date.	
Nom et titre	Date et lieu	

Annexe I :
Conditions générales applicables aux contrats :
Contrats visés par la clause de minimis

Cette Demande de devis est soumise aux Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats visés par la clause de minimis, disponible en [anglais](#), [espagnol](#) et [français](#).